

# Document

## Communiqué de presse du Comité national contre la privatisation de La Poste

(<http://www.appelpourlaposte.rezisti.org>)

**12 octobre 09**

Après avoir arrêté le décompte à plus de 2,3 millions de votants, le comité national contre la privatisation de La Poste pour un débat public et un référendum sur le service public postal a écrit au président de la République pour lui présenter les résultats et lui demander de prendre la mesure d'une mobilisation historique, révélatrice de l'opposition que provoque le projet de changement de statut de La Poste.

Nous n'avons pas de réponse du président à ce jour, ce qui constitue une marque de mépris vis-à-vis d'un exercice de citoyenneté qui a su trouver sa légitimité et sa crédibilité. Le comité national a donc décidé de continuer à construire la mobilisation sur cette question essentielle du service public postal, en créant les conditions pour amplifier la dynamique créée par la votation du 3 octobre.

La mobilisation contre la privatisation de La Poste continue avec l'interpellation des sénateurs qui examineront le projet de loi dès le 20 octobre en commission et se prononceront sur le sujet du 2 au 6 novembre 2009.

Le comité national décide de lancer une campagne de carte pétition à adresser au Président de la République. Cette carte postale qui sera en ligne sur le site Internet exigera :

- le respect de la votation du 3 octobre,
- le retrait du projet de loi de l'ordre du jour du Sénat et de l'Assemblée Nationale,
- l'ouverture du débat public,
- la tenue d'un référendum sur l'avenir du service public postal.

Le comité national appelle à faire du 31 octobre au 7 novembre une semaine de mobilisation contre la privatisation, pour le développement du service public postal et l'organisation d'un référendum. **Le 31 octobre** le comité national appelle à poursuivre les initiatives en cours et notamment à organiser des rassemblements devant les bureaux de Poste associant population, élus et postiers. **Le 2 novembre** le comité national décide d'un rassemblement devant le Sénat en présence notamment de représentants des comités locaux et d'élus. Si la loi est approuvée au sénat et que le gouvernement persistait, le collectif national prévoit d'organiser des manifestations décentralisées le même jour en novembre et met en débat dans les collectifs locaux la perspective d'une montée nationale à Paris en décembre, pour poursuivre la lutte contre le projet de privatisation de La Poste, porté par la légitimité des 2,3 millions de votants qui se sont exprimés sur le sujet et dont il convient de respecter la démarche.

Paris le 13 octobre 2009